



# CONGRÈS TRIENNAL D'ORIENTATION DE LA CQCH

Les 5 et 6 novembre 2011 - Hôtel des Seigneurs de Saint-Hyacinthe

## IDENTIFICATION (2 PARTICIPANTS PAR COOPÉRATIVE)

### Participant 1

Prénom et nom : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Besoins particuliers et allergies : \_\_\_\_\_

### Participant 2

Prénom et nom : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Besoins particuliers et allergies : \_\_\_\_\_

Coopérative d'habitation : \_\_\_\_\_

Adresse postale de la coopérative : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

## CHOIX D'UN FORFAIT

FORFAITS	COÛTS	PARTICIPANT 1	PARTICIPANT 2
<b>FORFAIT SANS HÉBERGEMENT</b> Aucun hébergement. Transport aller/retour entre Montréal et Saint-Hyacinthe, le matin et le soir, le samedi et le dimanche, les diners et les collations.	0 \$	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>FORFAIT UNE NUIT EN OCCUPATION DOUBLE</b> Hébergement : une nuitée en occupation double. Transport aller/retour entre Montréal et Saint-Hyacinthe, un déjeuner, deux diners, un souper et collations.	96,35 \$ + TPS et TVQ par personne <b>109,77 \$</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Les deux représentants de notre coopérative partageront la même chambre. <input type="checkbox"/> Le représentant de notre coopérative partagera sa chambre avec une personne déléguée par une autre coopérative.			
<b>FORFAIT UNE NUIT EN OCCUPATION SIMPLE</b> Hébergement : une nuitée en occupation simple. Transport aller/retour entre Montréal et Saint-Hyacinthe, un déjeuner, deux diners, un souper et collations	159,60 \$ + TPS et TVQ par personne <b>181,82 \$</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## NOTES IMPORTANTES

Afin de favoriser la participation du plus grand nombre de coopératives d'habitation du territoire au Colloque triennal d'orientation de la CQCH, la FECHIMM accorde une aide financière aux coopératives membres désireuses de prendre part à ce grand rendez-vous. La contribution de la Fédération, d'une valeur approximative de 140 \$, est déjà incluse sous forme d'une réduction des prix sur les différents forfaits offerts.

Le budget prévu à cette fin étant limité, l'offre est valide pour un maximum de deux délégués par coopérative et la règle du premier arrivé, premier servi prévaut. Pour être confirmée, votre inscription devra être accompagnée de l'extrait de procès-verbal du conseil d'administration ou de l'assemblée générale de votre coopérative vous désignant comme délégué.

Après réception de votre formulaire d'inscription dûment complété et de l'extrait de résolution de votre coopérative, une facture sera émise par la FECHIMM. Vous avez jusqu'au 4 octobre 2011 pour acquitter cette facture ou pour annuler votre inscription sans frais. Si vous avez choisi le forfait sans hébergement, nous confirmerons votre inscription, mais aucune facture ne sera émise. Cependant, en cas d'absence lors du Congrès, des frais de 70 \$ par jour seront facturés.

## POUR PLUS D'INFORMATION

Veuillez communiquer avec madame Natalie Joseph au 514-843-6929, poste 246 ou par courriel à [njoseph@fechimm.coop](mailto:njoseph@fechimm.coop). Vous pourrez également obtenir de plus amples renseignements en visitant le site Internet de la CQCH au [www.cooperativehabitation.coop](http://www.cooperativehabitation.coop) et la section Événements du [www.fechimm.coop](http://www.fechimm.coop).

## ADRESSE DE RETOUR

Veuillez nous transmettre votre formulaire d'inscription, l'extrait de procès-verbal du conseil d'administration ou de l'assemblée générale de votre coopérative à : **Inscription Congrès triennal CQCH, FECHIMM, 3155 rue Hochelaga, bureau 202, Montréal (Québec) H1W 1G4** ou par télécopie au 514-843-5241.

# POUR ÊTRE DÉLÉGUÉ AU CONGRÈS TRIENNAL D'ORIENTATION 2011 DE LA CONFÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES COOPÉRATIVES D'HABITATION

Modèle d'extrait du procès-verbal de votre coopérative  
(Remplir et transmette avec votre formulaire d'inscription)

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration ou de l'assemblée générale de la coopérative d'habitation \_\_\_\_\_, tenue le \_\_\_\_\_ 2011.

Attendu que la coopérative est membre en règle de la FECHIMM, il est résolu de déléguer \_\_\_\_\_ et \_\_\_\_\_ (maximum de deux membres) pour représenter la coopérative au Congrès triennal d'orientation de la Confédération québécoise des coopératives d'habitation, les 5 et 6 novembre 2011, à Saint-Hyacinthe.

*Cochez la case correspondant à votre choix et inscrivez le nombre de représentants que déléguera votre coopérative.*

- Notre coopérative a choisi le forfait sans hébergement et sans frais pour \_\_\_ délégué(s).
- Notre coopérative a choisi le forfait "Une nuit en occupation double" et assumera les frais inhérents à ce forfait pour \_\_\_ délégué(s).
- Notre coopérative a choisi le forfait "Une nuit en occupation simple" et assumera les frais inhérents à ce forfait pour \_\_\_ délégué(s).

Signature secrétaire : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ 2011